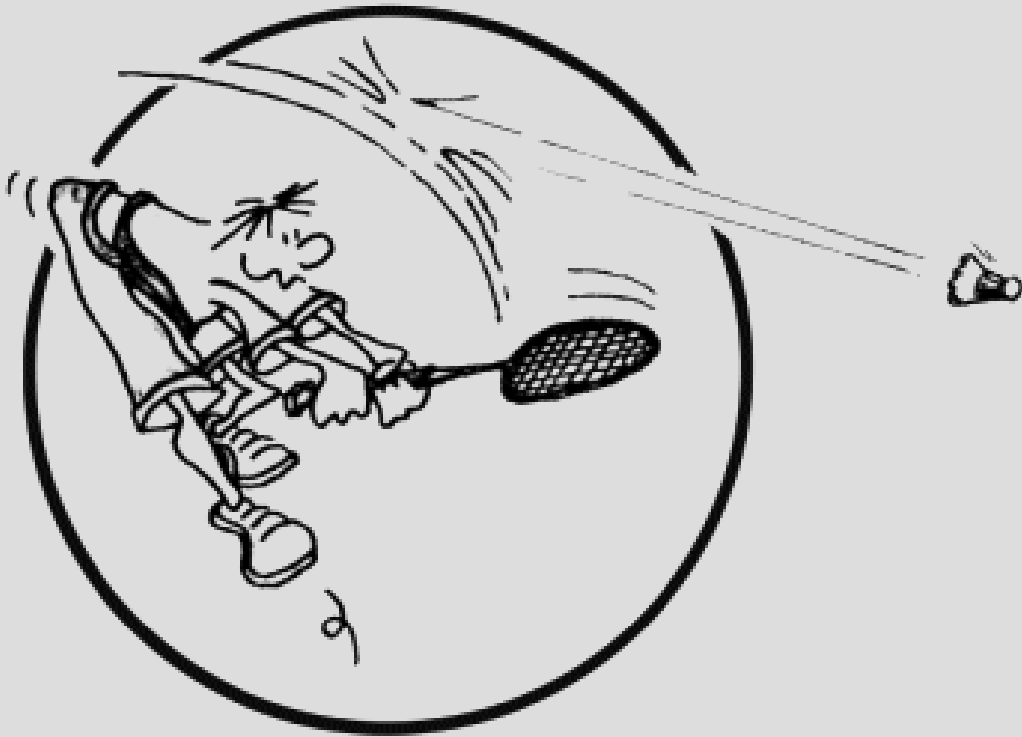


La 16ème Nuit du Badminton



Samedi 18 Mars 2017

**19h30 - Gymnase Jean Julien
SASSENAGE**

Comité de l'Isère FSGT
Maison des Sports
7 Rue de l'Industrie - 38320 EYBENS
Tel. : 04.76.54.32.33 - Fax : 04.76.51.24.74
Fsgt38@wanadoo.fr - <http://www.fsgt38.org>



FSGT

16^{ème} NUIT DU BADMINTON Samedi 18 Mars 2017

Le Comité de l'Isère FSGT et sa commission badminton organisent le Samedi 18 mars prochain, la 16^{ème} Nuit du Badminton FSGT de l'Isère.

Lieu

Gymnase Jean JULIEN
Rue Pierre de Coubertin - SASSENAGE



Gymnase Jean JULIEN
(Gymnase du CEA/ST)

Parc de l'Ovalie

Date et Horaire

Du Samedi 18 mars 2017 au Dimanche 19 mars matin
Le Rendez-vous est fixé à 19h30
Début des rencontres à 20h30
Remise des Récompenses : Dimanche 19 mars aux alentours de 4h du matin
Une Buvette et snack à coût modique seront organisés tout au long de la soirée.

But et principe de fonctionnement :

Cette nuit du Badminton n'est en aucun cas un tournoi classique ou une rencontre officielle. Son but est la promotion du badminton, la rencontre entre joueurs et joueuses de tous niveaux et la participation à une manifestation originale dans un esprit de fête et de convivialité.

Dans cet esprit, nous vous proposons un fonctionnement original par équipe de 4 à 6 personnes (L'idéal est d'avoir au minimum 2H/2D, mais en cas de soucis, possibilité d'arrangement sur place. Merci de nous le faire savoir). Toutes les équipes se rencontreront à l'occasion de doubles dame, homme et mixte, organisées sur différents tours et joueront le même nombre de match, auront le même temps de jeu et de pause.

L'objectif de chaque équipe : gagner le plus de matchs.

Chaque match durera environ 11 minutes avec 3 minutes de battement entre deux rencontres.

Tarifs :

34 € / équipes

Pour les non licenciés FSGT, une carte d'initiative populaire de 2,60 € leur sera vendue.

Inscriptions :

Les inscriptions sont à retourner au Comité FSGT avant le : **13 mars 2017 (attention aux vacances scolaires !)**

Les inscriptions devront être accompagnées du règlement.

Attention **les Inscriptions sont limitées à 27 équipes dont 2 équipes maximum par club**. Les autres seront sur liste d'attente.

Il n'y aura pas d'inscriptions le jour de la manifestation

Trouver un nom d'équipe original et venez déguisés !! Récompense pour l'équipe la mieux déguisée.

Conditions de participations :

La nuit du badminton est réservée aux joueurs et joueuses de plus de 18 ans, ainsi qu'aux jeunes de 16 à 18 ans sous la responsabilité de leur club.

Ce tournoi est ouvert à tous joueurs possédant ou non une licence FSGT - UFOLEP - FFBA n'excédant pas le classement D7 (en simple - classement au 01.02.17).

Comptage des points :

Match au temps en comptage classique

Les matchs sont en auto-arbitrage.

Volants :

Tous les matchs se joueront avec des volants YONEX MAVIS 500, fournis par l'organisateur.

Pas de volant en plumes sauf si accord entre les équipes avant la rencontre.

L'organisation se réserve le droit de modifier tout ou une partie du présent règlement en fonction des circonstances, ainsi que d'annuler la manifestation si le nombre d'équipes inscrites n'est pas suffisant.

Renseignements et Informations complémentaires :

Comité de L'Isère FSGT

Maison des Sports – 7 Rue de l'Industrie – 38320 EYBENS

Téléphone : 04.76.54.32.33 Fax : 04.76.51.24.74

Mail : fsgt38@wanadoo.fr





16^{ème} NUIT DU BADMINTON
Samedi 18 Mars 2017

A renvoyer avant
le 6 Mars

Nom du Club / de l'Equipe :

Coordonnées du Responsable :

Nom :

Prénom :

Mail :

Tel. :

Portable :

	Nom / Prénom	Sexe		Date de Naissance	N° de Licence				Classement FFBA
		M	F		FSGT	FFBA	UFOLEP	Non Licencié	
1								/ /	
2									
3									
4									
5									
6									

Document à reproduire si plusieurs équipes

Les Inscriptions sans le règlement ne seront pas prises en compte

Attention les Inscriptions sont limitées à 27 équipes dont 2 équipes maximum par club. Les autres équipes seront sur liste d'attente.

Il est fortement recommandé d'envoyer votre inscription au plus tôt

Engagement équipe : = 34 €

Nombre de non licencié : X 2.60 € =

Montant à régler =

Règlement à l'ordre de la FSGT